



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fédération nationale des sourds de France

Question écrite n° 9222

Texte de la question

M. Pascal Clément attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les préoccupations exprimées par la Fédération nationale des sourds de France. En effet, cette fédération centenaire, reconnue d'utilité publique, risque de disparaître en raison de sa désastreuse situation financière. L'aide apportée par les soixante associations françaises de sourds permet à ceux-ci de s'insérer au mieux dans leur vie socioprofessionnelle, en misant sur la formation continue, l'insertion professionnelle, l'information sur la santé, etc. Il lui demande, en conséquence, de bien vouloir lui indiquer quelles mesures elle envisage de prendre afin d'aider financièrement ces associations.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Clément](#)

Circonscription : Loire (6^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9222

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 janvier 1998, page 384